

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 131

Artikel: Aux champs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249933>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1800, la Vendée fut entièrement pacifiée; on supprima les fêtes révolutionnaires, parmi les quelles celle de l'anniversaire de la mort de Louis XVI.

Vainqueur de toutes les anarchies au dedans, Bonaparte voulut terminer la guerre d'Italie; il se mit à la tête de l'armée le 6 mai 1800; le 17, il avait déjà fait reculer l'ennemi, et se trouvait aux pieds des Alpes. En quatre jours tous les obstacles opposés par la nature sont surmontés, et le mont Saint-Bernard avec ses 3470 mètres d'altitude est franchi. Le 21 mai, l'armée, les bagages, l'artillerie portée à bras d'hommes étaient arrivés au revers des montagnes. Le 2 juin, le premier consul était rentré dans Milan, et au bout de quarante jours la conquête de l'Italie fut assurée par la bataille de Marengo (14 juin). Les Français avaient repris les forteresses de Gènes, de Savone, de Coni, Turin, d'Alexandrie, etc., toute la Ligurie et tout le Piémont. Bonaparte rétablit aussitôt la république cisalpine, créa, le 29 juin, à Milan une *Consulta* chargée de réorganiser le gouvernement, laissa le commandement de l'armée au général Berthier, et revint à Paris pour recueillir dans les acclamations publiques le prix de cette campagne prodigieuse.

Le 20 septembre et le 3 octobre 1800, la France conclut deux traités, le premier avec l'Autriche et le second avec les Etats-Unis. Peu de jours après, deux Romains nommés Ceracchi et Diana, formèrent contre le premier consul, qu'ils nommaient le tyran de leur pays, une conspiration qui avorta. Le 24 décembre de la même année, Bonaparte faillit encore être victime d'une tentative d'assassinat, dirigée à l'aide d'une machine infernale. Ce ne fut que le 29 novembre 1801 qu'enfin un concordat put être signé avec le Saint-Siège et consolider ainsi la paix dans le pays.

Envahie par les armées françaises après des combats sanglants, la Suisse avait essayé de transformer son organisation politique en copiant celle de la France. Des députés réunis à Aarau avaient institué un sénat, un conseil suprême et un directoire de cinq membres. Chaque canton avait quatre représentants au sénat et huit au conseil suprême, et dix-huit cantons devaient former la république helvétique une et indivisible. Mais cette organisation ne fut point agréée par le peuple qui se souleva un peu partout et ne fit semblant de se soumettre qu'après avoir été écrasé par les armées françaises qui payèrent elles-mêmes bien cher leur victoire.

Pendant l'hiver de 1799 à 1800, la Suisse ruinée par le pillage et l'incendie, ayant à peine récolté la subsistance de ses habitants dans des plaines couvertes de cadavres autant que de

tapis, couverte de sang, j'ai été comme paralysé d'horreur devant mon crime.

L'étreinte de ses mains, en serrant celles de son fils, se faisait plus désespérée :

— Dis-lui que si elle ne me pardonne pas, je vais mourir de mes remords.

Quelle douloureuse tâche pour Yvan d'essayer de consoler ce malheureux, qui avait mis en péril la vie de sa mère ! Il s'y décida pourtant. N'était-ce pas sa mission, à lui, l'enfant, d'être l'ange du pardon ? Et, cachant héroïquement sa répulsion et son effort, il obligea ses lèvres à se poser sur le front du désespéré.

Le comte de Roloff se redressa éperdu ; puis saisissant son fils dans ses bras, il le serra convulsivement sur sa poitrine :

— Ah ! tu m'embrasses, toi, mon enfant. Je ne te fais donc pas horreur ?... Ou, plutôt, ta pitié est encore plus grande que mon crime. Dis-moi que ce baiser qui vient de tomber comme une rosée, sur mon front, est un gage de pardon ?

moissons, eut encore à entretenir une armée de soixante et dix mille Français, malgré l'horrible cherté des vivres, car le pain se vendit jusqu'à quatre batz, soixante centimes la livre. Déjà le sept janvier 3 directeurs furent déposés comme coupable de haute trahison ; après bien des contestations et bien des essais pour reconstituer un nouveau pouvoir, on établit le 7 août un conseil législatif et un conseil exécutif : mais le peuple ne voulut point reconnaître cette organisation qui resta à peu près à l'état de projet ou lettre morte.

Le Jura, quoique annexé à la France, eut passablement à souffrir de cet état de choses. Vers la fin de 1799, un bourgeois de Porrentruy, le cordonnier Nicol, signalait dans son journal les passages de blessés venant de Suisse. Tous les deux jours il y en avait de dix à douze voitures qui étaient dirigées le lendemain sur Belfort et ensuite dans l'intérieur de la France. Il arrivait jusqu'à deux ou trois cents blessés par jour à Porrentruy et les villages voisins étaient remplis de soldats. Le 31 décembre 1799, il nous est venu, écrit-il, douze mille cavaliers pour prendre leurs quartiers d'hiver dans la ville et dans les villages, pour manger le fourrage des pauvres gens. Il y en a dans toute la montagne.

(A suivre).

Aux champs

Les mouches et les animaux. — Comment on arrête les abeilles. — La paille d'avoine. — Avis utiles.

La saison des chaleurs, quand elles sont fortes, est doublement pénible pour les animaux, car au supplice d'une grande chaleur dont ils souffrent, comme nous, se joint celui que leur infligent des essaims de buveurs de sang ailés, dont la soif semble être en raison directe de la hauteur du mercure dans le thermomètre. Cette année, nous avons été encore bien préservés des chaleurs torides, mais elles peuvent encore venir et on réclamera des moyens de protéger nos utiles auxiliaires contre les piqures des mouches. Voici quelques moyens pour éloigner les taons des chevaux, préconisés par quatre éleveurs :

1^o M. le docteur Renault, à la Souterraine (Creuse) : « Tous les ans, au moment des grandes chaleurs, je me sers d'une infusion de baies de genévrier (15 grammes dans un litre d'eau) : il suffit de frotter légèrement le cheval avec un linge ou une éponge imbibé de cette infusion. On peut emporter une petite provision de ce liquide et faire deux ou trois onctions si on a un

Yvan répliqua :

— Je vais intercéder pour vous... Espérez, car ma mère est grande et généreuse.

Il quitta son père ; mais, ce fut en vain, que, de retour avenue Vélasquez, il dit à la convalescente le désespoir du malheureux. Marie-Alice écoutait en souriant étrangement ; puis, avec un calme, qui, plus encore que la colère, montrait combien il serait impossible de la fléchir, elle répondait :

— Jamais nous ne nous réconcilierons. Jamais je ne lui pardonnerai. Que le remords le torture, c'est justice.

Insister davantage en ce moment, pour obtenir une parole de clémence était inutile.

Marie-Alice avait replacé sa tête pâlie sur l'oreiller, garni de dentelle, et elle y demeurait d'un mutisme farouche, ruminant, en elle-même, tous ses griefs.

Comment il fallait que cette femme, à l'âme primitivement si grande, si généreuse, eût atrocement souffert pour que la souffrance l'eût ren-

long voyage à faire en voiture. Les mouches et les taons sont toujours écartés.

2^o M. G. Sire, à Besançon : « On fait dissoudre dans un verre de vinaigre et deux verres d'eau mélangés, 60 grammes d'*assa-fœtida* ; puis on prend une éponge ou un bouchon de paille imbibé de cette dissolution, et on mouille le poil de l'animal (cheval ou bête à cornes), aux endroits où les mouches se fixent de préférence : grâce à la fumée de l'*assa-fœtida*, il voyage ou pacage tranquillement, entouré d'insectes ailés dont pas un n'ose se fixer sur lui. Si, malgré la saveur acre de cette gomme-résine, l'animal venait à en avaler, en se léchant, une dose assez grande, il n'en serait pas incommodé. »

3^o M. P. Méré, pharmacien-chimiste à Chantilly (Oise) : « Aspergez les chevaux avec de l'eau contenant en solution, ou plutôt en suspension, de l'acide phénique impur (ou du commerce) ; ou bien aspergez les chevaux avec de l'eau mêlée d'huile empyreumatique. De ces deux procédés, le premier est préférable et le plus usité comme moins désagréable aux personnes qui sont dans la voiture. Le cocher a le mélange contenu dans une bouteille dans le coffre de la voiture, et de temps en temps avec une éponge, il en asperge les chevaux, après avoir secoué la bouteille. »

4^o Le docteur Cordas, à Genève : « Je vous indique la décoction de *Quassia amara* comme excellente pour éloigner les taons des chevaux. »

A ces différents moyens, il y en a d'autres, peut-être meilleurs, et en tous les cas plus simples et plus à la portée des habitants de la campagne, loin de toute pharmacie ; ainsi il y a la décoction de feuilles de noyer, qui est d'une efficacité parfaite, étendue sur les poils des régions hantées de préférence par les mouches.

Il y a aussi l'huile de poisson, que l'on trouve chez les épiciers et dont l'odeur chasse parfaitement les mouches ; il suffit d'en lubrifier légèrement le poil des animaux. Son efficacité a même été vantée par un voyageur qui a longtemps parcouru les provinces centales de l'Amérique où les mouches, et en particulier les oestres et la *Lucilia hominivorax* sont un véritable fléau.

* * *

Le moyen suivant est déjà connu par les apiculteurs pour arrêter les essaims d'abeilles dans leur fuite, mais il est bon de le répéter. Lorsqu'un essaim hésite à s'accrocher à une branche ou s'il semble vouloir s'enfuir on se place de façon à avoir devant soi le soleil et l'essaim, puis au moyen d'une glace ou d'un petit miroir de poche on envoie des rayons de lumière à

due implacable à ce degré !

Yvan se sentait brisé. Il n'avait plus qu'à joindre les mains devant la Vierge de Lourdes ; il lui parlerait de son père et de sa mère, laissant son cœur déborder ; et sûrement, la Vierge lui répondrait. Puisqu'il avait accepté de souffrir sans se plaindre pour les êtres auxquels il devait la vie, quelque chose d'infailible lui affirmait qu'il ne devait pas désespérer de leur réconciliation et de leur salut.

Yvan avait fait transformer une des pièces de l'appartement en petit oratoire. C'est là que, toujours faible, étendu sur sa chaise longue, devant une admirable statuette de la Vierge de Lourdes, il aimait à méditer. C'est là qu'il reprenait courage en songeant à la fin de tout, à la poussière finale, tandis que les âmes immortelles qui ont vaillamment accepté la divine volonté, même lorsqu'elle décrète la souffrance, rayonnent, pour l'éternité, d'un bonheur dont l'homme, ici-bas, ne peut se faire une idée.

(La suite prochainement.)

travers les voyageuses qui croyant à l'approche d'un orage se ramassent de suite et ne tardent pas à se poser généralement près de terre où il est facile de les capturer. Si l'essaim recueilli cherche de nouveau à filer on fait passer la ruche dans une cave ou dans un local frais pendant une nuit et l'essaim ne cherche plus à

* * *

Le foin est assez rare en diverses localités; ce n'est pas une disette mais son peu d'abondance ça et là pourra obliger les propriétaires de bestiaux à utiliser comme fourrage des substances en général trop négligées. La nécessité rend les gens industriels et leur fait découvrir le moyen de se tirer d'affaire.

Parmi les substances alimentaires que l'on tire de l'oubli, il y en a qui ne sont pas pour rien délaissées dans les périodes d'abondance, pour les unes c'est la dureté des fibres et la difficulté d'assimilation; pour d'autres, ce sont des chances d'accidents, congestions, indigestions, etc., quand le propriétaire ne prend pas toutes les précautions nécessaires dans l'administration de cette nourriture.

On nous a signalé de divers côtés la paille d'avoine comme ayant eu une mauvaise influence sur le lait des vaches, et l'on nous a demandé si c'est un fait accidentel ou si l'on connaît déjà ce qu'il en est de l'effet nuisible de ce fourrage? Au point de vue de sa composition chimique la paille d'avoine est un bon fourrage, contenant en proportion suffisante des principes nutritifs et quand on l'emploie pour des chevaux ou pour des moutons, ces animaux s'en trouvent bien et ils ont même de la tendance à s'engraisser.

La paille d'avoine contient un principe amer qui a probablement une action sur la digestion, mais qui agit aussi sur la glande mammaire et communique une certaine amertume au lait.

On sait que le grain de l'avoine, surtout de l'avoine foncée, contient un principe résineux analogue à la vanille qui est la cause probable de l'excitation que les chevaux manifestent quand ils ont mangé l'avoine. Bien qu'on ne puisse pas en conclure qu'un pareil élément se trouve aussi dans la paille, il n'est pas moins vrai que celle-ci est peu favorable au rendement en lait, en qualité d'abord, puis au bout de quelque temps, pour ce qui concerne la quantité du rendement.

Pour les chevaux on n'a pas à redouter une telle influence, mais, à la longue, la paille d'avoine produit chez eux un peu de paresse de la digestion et l'on a parfois constaté des cas de coliques lorsqu'on a voulu brusquement substituer la paille d'avoine à celle de froment.

Il faut donc recommander la prudence dans l'emploi de la paille d'avoine et l'on fera bien de s'abstenir d'en donner aux vaches laitières.

Menus propos

Bijoux américains. — Savez-vous quel est le grand chic à Chicago?

Il consiste, dit-on, à porter en breloque, en collier, en boucles d'oreilles, des yeux humains polis, durcis et préparés par un procédé chimique tenu soigneusement secret. Du temps des Indiens, on se parait de la chevelure de ses ennemis. Des cheveux, la mode a passé aux yeux. C'est le progrès.

Les Indiens portaient les chevelures qu'ils avaient « scalpées ». On ne dit pas si les gens

qui portent des yeux humains doivent les avoir arrachés eux-mêmes.

* * *

Les poules qui mangent leurs œufs. — Il y a des poules qui, mères dénaturées, mangent leurs œufs au lieu de les couvrir. D'où vient ce phénomène qui constitue un si mauvais exemple pour les familles?

Des observateurs ont cru constater que, lorsque les poules mangent leurs œufs, c'est que la coquille de ces derniers est très mince. La coquille est mince parce que la poule n'absorbe pas assez de substance calcaire et que, sentant cette lacune dans son organisme, elle éprouve le besoin de la combler. Elle mange donc ses œufs pour avoir de quoi fabriquer la coquille de ceux qu'elle pondra ensuite.

Pour guérir l'animal de son vilain défaut, il suffit donc paraît-il, de lui donner à manger des coquilles d'œufs convenablement pilées.

Les mauvaises mères de famille se corrigent moins facilement que cela.

Etat civil

ARRONDISSEMENT DE BONFOL.

1^{er} trimestre 1900

Naissances.

Janvier. — Du 2 à Bonfol, Wirth Joseph Jules fils de Pierre de Froidefontaine France, et de Justine née Henzelin de Bonfol. — Du 15, à Bonfol, Dietlin Marcel Léon, fils de Marcel de Kiffis, Alsace et de Marie née Collin de Charmoille. — Du 26, à Bonfol Chevrolet Rose Marie, fille de Lucien de Bonfol et de Anna Henzelin de Bonfol. — Du 27, à Beurnevésin, Vultier Jeanne, Marie, fille de Bruno de Beurnevésin et de Albertine Moine de Montigniez. — Du 31, à Bonfol, Chapuis Flora, Irène, fille de Aristide de Bonfol et de Anna née Pée de Levoncourt, Alsace.

Février. — Du 15, à Vendlincourt, Boinay Berthe Lucia, fille de Xavier de Vendlincourt et de Marie, Anne, née Gasmann de Charmoille. — Du 15, à Bonfol, Gobat Henri Charles, fils de Samuel Adolphe de Crémises et de Lisa née Sterky de Lützelfüh. — Du 21, à Vendlincourt, Werth Georges Robert, fils de Alois de Fullern, Alsace et de Louise née Porchy de Vendlincourt. — Du 28, à Vendlincourt, Nicolas, Emile, fils de Alexis Louis de Santino Italie, et de Marie Ida née Kuhn.

Mars. — Du 3, à Bonfol, Bregnard Jean Joseph, Maurice fils de Marie de Bonfol. — Du 3 à Vendlincourt, Ruetsch Lucie, fille de Ignace de Bouxwiller, Alsace et de Elisa née Sutter de Rhein.

Du 15, à Beurnevésin, Boillon Armand, fils de Victorin de Réchésy France, et de Marie née Berret de Cornol. — Du 19, à Bonfol, Bregnard Laurence, Augusta, fille de Jacques de Bonfol et de Augusta née Theurillat des Breuleux. — Du 19, à Bonfol, Cramatte Olga, Marie, fille de Louis de Bonfol et de Angéline née Theurillat des Breuleux. — Du 20, à Vendlincourt, Ecabert Joseph Edmond fils de Alcide du Bémont et de Louise née Chételat de St Ursanne.

— Du 22, à Bonfol, Panizzoli Augusta, Marie, fille de Auguste de Prestino Italie, et de Marie née Gaibrois de Bonfol. — Du 21, à Bonfol, Chappuis Camille, Aline, fille de Léon de Bonfol et de Victorine née Chappuis de Bonfol. — Du 23, à Bonfol, Bregnard Charles, Pierre, fils de Victor de Bonfol et de Marie née Henzelin de Bonfol. — Du 24 à Vendlincourt Gigandet Ernest, Emile, fils de Alfred de Vendlincourt et de Léonie née Corbat de Vendlincourt. — Du 24, à Bonfol, Cramatte, Suzane, Otilde, fille de Joseph de Bonfol et de Marie née Chevrolet de Bonfol. — Du 31, à Beurnevésin, Fuhrer Samuel, Eloi, fils de Frédéric de Trubschachen et de Berthe née Barthoulet de Goumois.

Décès.

Janvier. — Du 8 à Bonfol, Bourgnon Joséphine de Bonfol, épouse de Pierre Bourgnon née le 5 mars 1841, fille de Chaigat François et de Marguerite Merguin.

Février. — Du 25 à Bonfol, Comment Lucie, fille de Comment Jules de Bonfol et de Virginie Jolidon de Bonfol née le 26 juin 1899. — Du 25, à Beurnevésin, Corbat Emile, Joseph de Vendlincourt, fils de feu Corbat Pierre et de Véronique Turche, né le 25 juin 1865, veuf de Marie, Joséphine née Guenat. — Du 25 à Vendlincourt, Christe Pierre Auguste, époux de Catherine Card, fils de Jean Pierre Christe et de Catherine née Maillard, né le 11 juin 1861 de Vendlincourt.

Mars. — Du 3 à Bonfol, Comment Fernand, fils Jules de Bonfol et Virginie Jolidon de Bonfol, né le 26 mai 1898. — Du 9, Christe Honoré, époux de Catherine, Julie Fleury, fils de Jean Pierre Christe et de Marguerite née Corbat, né le 9 février 1861 de Vendlincourt. — Du 13, à Vendlincourt, Barthe Méline, épouse de Barthe François de Vendlincourt, fille de Louis de Vendlincourt et de Eugénie Boinay de Vendlincourt, née le 29 mars 1853. — Du 16 à Bonfol, Saunier Julie Lucie, fille de François de Courtavon, Alsace, et de Honorine Jolidon de Bonfol, née le 28 mai 1899. — Du 15 à Bonfol, Gutzwiller René, fils de Marie de Bonfol, né le 22 octobre 1899.

Mariages.

Janvier. — Du 5, Cattin Auguste Léon boitier, des Bois domicilié à Beurnevésin, né le 5 juin 1877, et Baiger Marie, Catherine de Fresse, France, domiciliée à Réchésy, France, née le 3 janvier 1876.

Février. — Du 17, Bregnard Ernest Constant, faiseur de ressorts, de Bonfol, domicilié à Beurnevésin, né le 7 mai 1879, et Cramatte Lucie, Rosa de Bonfol y domiciliée, née le 26 mars 1882. — Du 17, Duvaux François Eugène faiseur de ressorts de Montbéliard, domicilié à Bonfol, né le 28 mai 1877, et Henzelin Anna, Fidélia, de Bonfol y domiciliée née le 7 octobre 1879.

Mars. — Du 17, Dassen Gottfried de Taiffelen Berne domicilié à Thonne, né le 10 septembre 1876, et Chappuis Amélie, Marie de Bonfol y domiciliée, née le 10 mars 1879.

Ça et là

La fraise et la goutte. — Puisque nous voici dans la saison des fraises, rappelons que ces fruits, si agréables, au goût, sont aussi un médicament.

Linné, le premier, a recommandé la fraise aux gouteux et aux rhumatisants.

Le célèbre naturaliste suédois était fort sujet à des accès de goutte. C'était en 1750; depuis quinze jours, il était tourmenté par sa diathèse, lorsqu'on lui apporta des fraises. Il en consuma une quantité considérable, et, après une nuit tranquille, exempte de douleur, il put se lever le lendemain et reprendre son travail interrompu depuis l'accès.

Les années suivantes, la goutte reparut, mais toujours moins violente; et, après avoir recouru au même remède quatre ou cinq jours de suite, il se débarrassa de son infirmité et passa ensuite vingt ans sans en éprouver la moindre atteinte.

D'après Gessner, le suc exprimé des fraises macérées pendant quelques semaines dans l'alcool, pris à la dose d'une cuillerée soir et matin, apporte un grand soulagement aux malades atteints de gravelle et d'affection calculeuse. Et Boerhave avait déjà dit qu'en pareil cas la propriété des fraises réside surtout dans les graines, et ils les prescrivait infusées dans du vin blanc.

Gelnecke a préconisé jadis la fraise comme